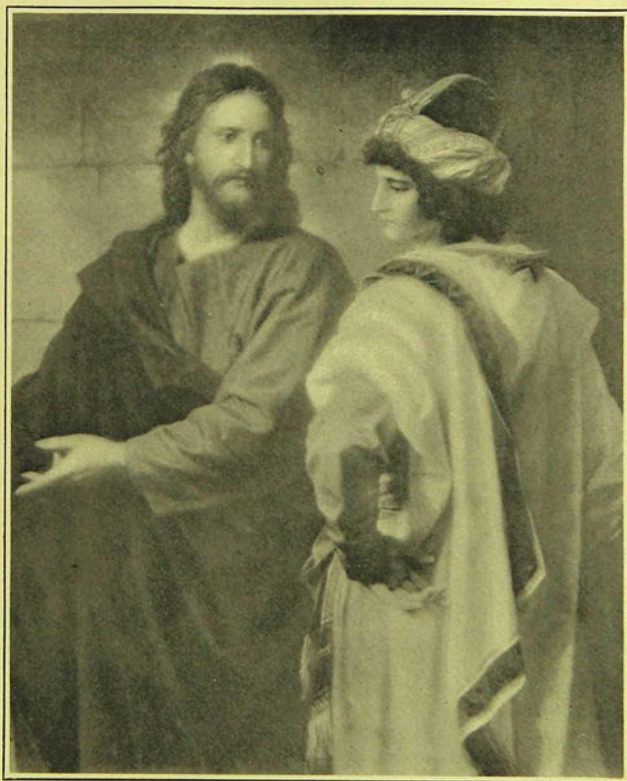


NOTES PRATIQUES

SUR

Le Choix d'un état de vie

POUR JEUNES GENS



— — — — —
L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



Editions de la *Vie nouvelle*



1. LIVRES

Mgr ARCHAMBEAULT

Pourquoi les retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada ? 30 sous franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Syndicats catholiques 40 sous franco.

R. P. LECOMPTE, S. J.

Nos Voyageurs \$1.35 franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Forteresses du Catholicisme 80 sous franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Exercices spirituels de saint Ignace
. 35 sous franco.

2. PLAQUETTES

R. P. BROUILLET, S. J.

La Prière en commun 5 sous franco.

3. CARTES POSTALES

La Villa Saint-Martin, joli album se pliant en douze
cartes postales 40 sous franco

(En vente à la Villa Saint-Martin et à la Villa Manrèse.)

Imprimi potest :

J.-M. FILION, S. J.

Praep. Prov. Canad.

Nihil obstat :

VI Kal. Maii, 1918

Carolus LECOQ, *ensor deputatus*

Imprimatur :

† GEORGES, év. de Philip., *Ad. Apost.*

le 10 février 1922

261.83
039
V.33
1922

NOTES PRATIQUES
SUR
LE CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE
POUR JEUNES GENS

APPROBATIONS

ARCHEVÊCHÉ
DE
QUÉBEC

Québec, 31 mai 1918

Au Révérend Père J.-Iv. d'Orsonnens, S. J.
Maître des novices,
Sault-au-Récollet.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai reçu votre bonne lettre, ainsi que l'opuscule qui l'accompagne.

Vos « Notes pratiques sur le choix d'un état de vie » constituent un excellent travail: court, mais substantiel, méthodique et clair, d'une rédaction parfaite et d'une doctrine sûre. Votre opuscule rendra certainement un grand service aux jeunes gens qui cherchent leur vocation et les aidera à reconnaître l'appel divin. Je lui souhaite donc, et de tout cœur, une large diffusion.

Je prie Dieu de répandre ses plus précieuses bénédictions sur vous et sur la belle œuvre des vocations religieuses et sacerdotales.

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† L.-N. Card. BÉGIN

Arch. de Québec.

ARCHEVÊCHÉ
DE
MONTRÉAL

Montréal, 30 avril 1918

Je recommande cet excellent opuscule à la jeunesse. Les directeurs d'âmes le liront aussi avec profit. C'est une œuvre bonne et utile dont je remercie sincèrement l'auteur.

† PAUL, Arch. de Montréal.

PRÉFACE ¹

—

Le choix d'un état de vie! Question capitale, d'où dépend la perfection, souvent même le salut. Sans doute, Dieu n'exige pour le salut éternel que l'observation des commandements, et l'homme peut, en toute rigueur, se sauver partout, en quelque situation qu'il se trouve, car la grâce suffisante pour garder les commandements ne lui manquera jamais. Toutefois le chrétien qui néglige de suivre l'appel d'en haut, s'expose souvent à se perdre ou, tout au moins, à n'arriver jamais au degré de perfection que Dieu attend de lui. Et la raison en est simple. La faiblesse de l'homme est si grande, les tentations et les occasions de pécher sont si nombreuses en certains états de vie, qu'il est difficile d'en triompher toujours. Il lui faudra souvent une grâce spéciale et abondante. Mais celui-là seul peut l'attendre avec assurance qui a généreusement embrassé le genre de vie auquel il s'est vu appelé par la divine Providence, ou qu'il a choisi comme le plus glorieux à Dieu et le plus utile à son salut.

Trouver sa vocation, c'est une œuvre surnaturelle, impossible sans la grâce divine. Eh bien, demandons au Saint-Esprit, par l'intercession de la Vierge immaculée, d'éclairer notre intelligence et de toucher notre cœur. De notre côté, n'omettons rien pour coopérer à la grâce divine.

Dans les notes suivantes, divisées en deux parties, on trouvera d'abord quelques notions préliminaires indispensables, puis une méthode pratique pour trouver sa vocation, celle même de saint Ignace, adaptée aux besoins des jeunes gens qui n'ont pas encore fait de théologie.

Les *Notes pratiques sur le choix d'un état de vie*, d'abord seulement dactylographiées, n'avaient pas d'autre but que de faciliter « l'élection » des nombreux jeunes gens qui, tous les ans, font les « Exercices spirituels » chez les Pères Jésuites, au Sault-au-Récollet. Elles sont aujourd'hui publiées sur la demande de plusieurs retraitants, et surtout de quelques prêtres. Avec ces messieurs, nous espérons que ces *Notes* seront utiles aux élèves de nos collèges, et qu'elles faciliteront la tâche des directeurs de conscience dans le grand travail des retraites de décision ou de vocation.

MAISON ST-JOSEPH

Sault-au-Récollet, Montréal

Le premier vendredi d'avril 1918.

1. Ce travail nous a paru d'un intérêt général; c'est ce qui nous a déterminés à le publier sous forme de tract.

PREMIÈRE PARTIE

LES PRINCIPES

Des différents états de vie

Les états de vie chrétienne, d'après Suarez, se divisent en état de vie commune et en état de perfection. (*De Statu Perfectionis*, c. II, 6.) Cependant pour faciliter l'élection d'un genre de vie, intercalons une troisième division. De fait, pratiquement on peut classer tous les états de vie en trois grands groupes:

- I. Le monde.
- II. L'état religieux.
- III. Le clergé séculier.

Nous allons exposer aussi brièvement que possible leurs avantages et leurs désavantages, en nous efforçant toujours de voir les choses au point de vue surnaturel.

I

LE MONDE

Les avantages

a) On peut s'y sauver, même s'y sanctifier, quoique difficilement. Exemples: saint Louis, saint Édouard, sainte Cunégonde se sont sanctifiés, même au milieu des richesses et des plus grands honneurs.

b) Dans le monde, on peut encore faire du bien aux autres, et au spirituel et au temporel. Au spirituel par les bons conseils, les bons exemples et les œuvres sociales multiples qui ont pour but l'éducation et le relèvement du peuple; au temporel, par l'aumône et les autres œuvres de miséricorde. Bien des sociétés de bienfaisance ne réalisent pas tout le bien qu'elles pourraient faire, parce qu'elles manquent de membres intelligents, actifs et animés d'intentions surnaturelles.

c) Le laïque peut se marier et trouver dans le mariage un remède à la concupiscence. La compagne d'une bonne épouse peut aussi l'aider à supporter les épreuves de la vie.

d) Le père de famille, tout comme la pieuse mère dont parle saint Paul, sera sauvé pourvu qu'il « persévère dans la foi, dans la charité et dans la sainteté, unies à la modestie ». (I. TIM., II, 15).

e) Est-il nécessaire de dire que le chrétien peut, même au milieu du monde, garder plusieurs conseils évangéliques, entre autres le célibat? Avouons cependant qu'en pratique c'est bien difficile.

Mais ce beau côté de la médaille a un revers: ce sont les désavantages.

Les désavantages

a) Dans le monde, beaucoup plus nombreuses sont les tentations et les occasions de pécher; un grand nombre malheureusement y succombent... Aussi que la vie du monde est dangereuse à cause de ses scandales!

b) De plus, les secours que le chrétien peut y trouver sont restreints, surtout comparés aux grâces surabondantes dont jouit le religieux.

Il est bon de le remarquer, le moins qu'un homme puisse faire pour son salut, c'est de vivre la vie d'un bon chrétien dans le monde, de garder les préceptes. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* « Si vous voulez vous sauver, dit Notre-Seigneur, gardez les commandements. »

II

L'ÉTAT RELIGIEUX

Outre la vie des *préceptes*, vie chrétienne dans le monde, il y a la vie des *conseils*, la vie religieuse, inspirée à Notre-Seigneur par l'amour de son divin Cœur. Faut-il dire que ces conseils méritent toute notre attention? Jésus-Christ, par sa science infuse, bien plus, par sa science divine, connaissait à fond notre pauvre nature; il sondait le cœur et l'intelligence de l'homme, ses passions et ses besoins. Ne nous étonnons pas si les conseils qu'il nous laissa pour tendre à la perfection sont remplis d'une sagesse toute divine et font l'admiration de tout homme bien pensant.

Parmi ces conseils, trois surtout sont remarquables. L'Église les appelle *évangéliques*; ils constituent la matière des vœux de *pauvreté*, de *chasteté* et d'*obéissance*, l'essence de la vie religieuse.

Rappelons brièvement les faits. Un jour, un jeune homme demande à Notre-Seigneur ce qu'il doit faire pour se sauver. « Gardez les commandements », dit le divin Maître. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* — « Je l'ai toujours fait », répond le bon jeune homme. « Que puis-je faire de plus? — Ah! reprend Notre-Seigneur, si vous voulez faire plus pour votre perfection ou pour la perfection des autres; si encore vous voulez vous donner tout entier au service et aux intérêts de Dieu, voici mon conseil: allez, vendez tout ce que vous possédez, donnez-en le prix aux pauvres, puis venez, suivez-moi. Si vous faites cela, en vérité, je vous le promets, vous acquerrez facilement le ciel; bien plus, vous aurez un trésor pour l'éternité. *Si vis perfectus esse, vade, vende quae habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in coelo; et veni, sequere me.* » (S. MATHIEU, XIX, 21.)

D'après Suarez, dans ces mots: « Allez, vendez ce que vous avez et suivez-moi », Notre-Seigneur joint ensemble

la pauvreté et l'obéissance et suppose la chasteté; car, comment suivre librement Jésus-Christ, si on est engagé dans les liens du mariage? Et il n'est pas facile d'accorder la pauvreté avec le soin d'une famille. (La chasteté et l'obéissance sont explicitement conseillées dans saint Mathieu, XIX, 12; saint PAUL, I Cor., VII, 32; saint MATHIEU, XVI, 24.)

Après la mort du Sauveur, les chrétiens se rappelèrent ses conseils, et bon nombre des plus fervents, voulant les mettre en pratique, se retirèrent loin des grandes villes, dans les déserts de la Thébaïde et ailleurs. Puis ils se groupèrent autour d'un homme qu'ils choisirent comme guide et supérieur, et ils demandèrent à l'Eglise d'approuver et de reconnaître son autorité. Comme ces chrétiens voulaient observer les conseils du Maître d'une manière stable durant toute leur vie, ils s'engagèrent par vœux à être jusqu'à la mort pauvres, chastes et obéissants. Nous avons là l'histoire des premiers religieux. Un religieux est donc un homme qui n'est pas satisfait de servir Dieu en faisant le strict nécessaire (l'observation des commandements), il s'impose à lui-même, en plus, l'obligation de garder les conseils.

But de la vie religieuse

Pourquoi se fait-on religieux? Notre-Seigneur lui-même nous le dit: *Si vis perfectus esse, vade, vende quae habes et da pauperibus et habebis thesaurum in coelo; et veni, sequere me.* « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donnes-en le prix aux pauvres, et tu acquerras un trésor dans le ciel; puis viens, et suis-moi. » Le premier but de la vie religieuse est donc de tendre à la perfection, d'essayer de devenir un saint.

On peut encore se faire religieux:

- a) Pour assurer davantage son salut;
- b) Pour se dévouer plus entièrement au salut des autres;
- c) Pour se donner sans restriction à Dieu.

Avantages de la vie religieuse

a) D'après saint Liguori, saint Laurent Justinien, sainte Madeleine de Pazzi, la vocation religieuse est la plus grande grâce que le bon Dieu puisse faire à l'homme, ici-bas, après celle du baptême. C'est beaucoup dire; ce n'est pas trop. Le grand théologien Suarez regardait la grâce de la vocation comme celle qui épuise en quelque sorte les libéralités divines... « C'est là, disait-il, le bienfait des bienfaits: Dieu retire du monde ceux qu'il aime d'une prédilection spéciale. » (*Vie de Suarez*, par le R. P. DE SCORRAILLE, t. II, p. 275.)

b) Le religieux jouit de tous les bienfaits du christianisme à toute heure; il les a continuellement à sa portée.

c) Selon saint Bernard, dans la vie religieuse: *Homo vivit purius, cadit rarius, surgit velocius, incedit cautius, irroratur frequentius, quiescit securius, moritur confidentius, purgatur citius, praemiatur copiosius.* « L'homme vit plus purement, tombe plus rarement, se relève plus vite, marche avec plus de précautions, est plus souvent rafraîchi par les consolations célestes, se repose avec plus de sûreté, meurt avec plus de confiance, est plus tôt purifié de ses fautes et reçoit une récompense plus glorieuse. »

Homo vivit purius... En effet, un religieux qui ne commet pas un seul péché mortel depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort, n'est qu'un bon religieux ordinaire. On peut même dire qu'un religieux qui commettrait souvent le péché mortel, serait un malheureux auquel Dieu retirerait bientôt la grâce de la fidélité et de la persévérance.

d) Un avantage très apprécié est la société de vertueux compagnons. De même que le mauvais exemple est contagieux, ainsi l'exemple de bons et saints religieux est un aimable stimulant vers la perfection.

e) Il faut mentionner d'une manière spéciale le grand secours que le religieux trouve dans le dévouement de ses supérieurs, qui veillent continuellement sur les intérêts de son âme, et dans l'observation de ses règles, qui l'éloignent du plus petit péché et lui montrent la voie à suivre pour devenir un saint. De fait, comme nous l'avons dit, la vie religieuse fait atteindre plus sûrement la perfection. Pour nous en convaincre, rappelons que les religieux, bien qu'ils forment une très minime partie des catholiques, ont donné à l'Eglise la plupart des saints canonisés ou béatifiés au cours des trois ou quatre derniers siècles.

f) C'est une croyance généralement répandue dans l'Eglise que la vie religieuse est un gage de salut éternel: mourir religieux, c'est mourir en prédestiné.

Cette croyance est basée sur les paroles de Notre-Seigneur: « Je vous le dis en vérité, nul n'aura quitté sa maison, ou ses parents, ou ses frères, ou son épouse, ou ses enfants à cause du royaume de Dieu, sans qu'il ne reçoive beaucoup plus en ce temps même, et dans le siècle à venir, la vie éternelle. » (S. LUC, XVIII, 29.)

Désavantages de la vie religieuse

A proprement parler, la vie religieuse ne renferme pas de désavantages, si on la prend en elle-même, *in se*. Tous les obstacles à cette vie viennent de l'extérieur; voilà pourquoi elle n'est pas le partage de tous.

Ainsi elle ne convient pas:

a) A un malade;

b) A celui qui est le support nécessaire de ses parents;

c) A un homme dont les passions sont si indomptées qu'il prévoit ne pouvoir vivre dans la vie religieuse sans commettre souvent des péchés graves. En particulier, celui

qui désire se faire religieux doit être sobre et chaste. Dans certains ordres, on exige au moins six mois de vie parfaitement sobre et chaste avant d'admettre le candidat. Cette mesure est infiniment sage.

d) A ceux dont le caractère troublerait la paix et la bonne entente dans la communauté;

e) A un homme sans énergie ni courage. « La virginité, dit saint Méthode, évêque d'Olympe, martyrisé vers l'an 312, la virginité exige des natures fortes et généreuses qui, d'un coup d'aile vigoureux, s'élèvent au-dessus du flot des voluptés et se dirigent vers les sublimités célestes, des natures fermes qui ne reviennent pas sur leur détermination de la garder »... *Banquet des dix Vierges*, I, 1. (P. G., XVIII, 37). Sans cette vigueur d'âme, comment le religieux pourrait-il offrir au bon Dieu le plus grand sacrifice possible après le martyre? Il lui donne ses biens extérieurs par le vœu de pauvreté, son corps et son âme (sa volonté) par les vœux de chasteté et d'obéissance. L'holocauste est parfait.

N. B. — Pour que le directeur de conscience puisse juger et se prononcer, le retraitant devrait être très ouvert avec lui sur tous ces points.

III

LE CLERGÉ SÉCULIER

Saint Paul nous donne l'idée grandiose que nous devons nous faire du prêtre. « Qu'on nous regarde, dit-il, comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu. » (*I Cor.*, IV.) Pour saint Jean Chrysostome, il n'y a pas de grandeur comparable au sacerdoce chrétien: « Ne me parlez pas de pourpre royale, ni de diadèmes, ni de vêtements d'or. Tout cela n'est que de l'ombre plus éphémère que les fleurs du printemps, comparé au pouvoir et aux privilèges du sacerdoce. »

La vie du prêtre séculier et celle du religieux comparées

Évidemment, le prêtre séculier, pour ce qui est du caractère sacerdotal, ne le cède en rien au prêtre religieux. Cependant, d'après l'enseignement de saint Thomas, le prêtre religieux est dans un état plus parfait que ne l'est le prêtre séculier (2, 2, q. 184, a. 8). Il dit que les évêques doivent laisser libres d'entrer dans les monastères les clercs qui désirent se faire religieux, parce qu'ils désirent embrasser une *vie meilleure*. De plus, si nous considérons la vie extérieure du prêtre, nous pouvons dire en vérité que son genre de vie tient le milieu entre la vie du monde et la vie religieuse. Ainsi, il ressemble au religieux en ce qu'il est tenu à l'obéissance. Toutefois, son obéissance est bien limitée, comparée à celle du religieux, qui doit, lui, suivre la direction de son

supérieur non seulement pour l'extérieur comme le prêtre séculier, mais même dans sa conduite spirituelle et intérieure. En matière de chasteté, les obligations du prêtre séculier et du religieux sont identiques. La pauvreté, au contraire, met une différence totale entre les deux états; le prêtre séculier ne s'engage en rien à garder la pauvreté; le religieux, pour suivre le premier conseil du Maître, abandonne tous ses biens et même prend l'obligation de n'en plus avoir.

Le clergé séculier et le monde comparés

Le prêtre séculier ressemble aussi à l'homme du monde:

1. Il vit au milieu du monde, ou à peu près. Souvent il a avec lui, dans son presbytère, père, mère, etc.

2. Il jouit de ses biens et de sa liberté, à peu de restrictions près.

3. Sa vocation le met souvent en contact avec les gens du monde, bons et méchants.

Avantages du clergé séculier

a) Après la dignité épiscopale, qui possède la plénitude du sacerdoce, la dignité du prêtre est la plus élevée dont un homme jouisse sur la terre; il représente le Christ; ou mieux, il est un autre Christ, *alter Christus*.

b) Il peut se sanctifier en dépit des difficultés réelles, comme le bienheureux curé d'Ars, par exemple.

c) Il peut faire beaucoup de bien spirituel, et même parfois temporel, à ses ouailles. Faire du bien aux autres, à l'exemple de Notre-Seigneur, *pertransiit benefaciendo*, c'est la raison d'être du prêtre.

Désavantages du clergé séculier

Comme pour la vie religieuse, il n'y a pas de désavantages attachés au sacerdoce considéré en lui-même, *in se*. De même aussi, le sacerdoce séculier ne convient pas à tous; il est même dangereux pour plusieurs. En effet, pour répondre à sa sublime vocation, le prêtre séculier doit être un homme de caractère qui ne se laisse pas entraîner par le mauvais exemple; un homme aussi de vertu, afin d'être toujours prêt à administrer les sacrements. Le prêtre, souvent isolé de ses confrères, est abandonné à lui-même et privé d'un aide qui le soutienne, le protège et le stimule. Il n'a pas non plus le secours de règles qui l'obligent continuellement à tendre vers la perfection et dirigent vers le mieux toutes ses actions prises dans le détail.

Ajoutons encore une remarque de première importance. Comme tout vrai et bon prêtre pratique parfaitement la sobriété et la chasteté, un jeune homme ne devrait pas commencer ses études théologiques, s'il n'a vécu auparavant

une année complète dans la plus grande fidélité à ces deux vertus. A peine est-il nécessaire de dire pourquoi. L'aspirant au sacerdoce, après quatre années seulement de théologie, recevra la prêtrise, et s'il n'a pas eu le contrôle de ses passions dans les circonstances ordinaires en dehors du séminaire, il est bien probable, qu'après l'ordination, exposé aux occasions de pécher, il ne sera pas un prêtre chaste; et « un prêtre sans chasteté, dit un éducateur de grande expérience, est par là même un mauvais prêtre, et qui risque fort de devenir, en outre, un profanateur de sacrements, un profanateur d'âmes, un déserteur du sacerdoce et, finalement, un damné ». (*Jésus Educateur des apôtres*, par le P. DELBREL, S.J., p. 146.)

N. B. — Encore une fois, soyons bien ouverts avec notre directeur de retraite sur chacun des points que nous venons d'indiquer.

SECONDE PARTIE

LA MÉTHODE

De l'élection d'un état de vie

Dans la première partie, nous avons donné les principes et les éclaircissements indispensables au choix d'un état de vie. Le terrain ainsi préparé, venons à l'application.

Le jeune homme, sur le point d'embrasser une carrière, se trouve en face de trois cas possibles.

Ou bien Dieu lui fait connaître d'une manière tout à fait extraordinaire sa volonté, ou bien par quelque moyen ordinaire de sa Providence actuelle, il lui laisse entendre ce qu'il désire. Si Dieu ne manifeste pas ainsi son bon plaisir, le jeune homme, abandonné aux seules ressources de son intelligence et de son cœur, uniquement désireux d'être agréable à la Majesté divine, choisira ce qu'il verra de plus avantageux à la gloire de Dieu et au salut de son âme.

Saint Ignace a prévu ces trois cas, qu'il appelle *temps* ou circonstances favorables à une bonne élection. Suivons-le.

I

PREMIER TEMPS

Vocation de miracle

« Le premier *temps*, dit saint Ignace, est lorsque Dieu, Notre-Seigneur, meut et attire tellement la volonté, que sans douter, ni pouvoir douter, l'âme pieuse suit ce qui lui est montré. »

1. Ainsi, parfois Dieu parle directement à une âme, ou bien lui envoie un ange ou un saint pour lui dire explicitement sa volonté. Ce fut le cas de saint Paul, terrassé sur le chemin de Damas, de saint Stanislas, à qui la sainte Vierge ordonna d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

2. D'autres fois la grâce du bon Dieu est si forte que l'homme est incliné presque irrésistiblement vers l'état religieux ou le sacerdoce, où il comprend de manière à n'en pouvoir douter que Dieu le veut là. Ce fait est rare; il tient du miracle ou d'une grâce extraordinaire.

II

DEUXIÈME TEMPS

Vocation d'attrait

Le bon Dieu ne parle pas souvent d'une manière aussi claire, mais il fait connaître son bon plaisir, soit par les lumières et les attraits de sa grâce actuelle ordinaire, soit par les inspirations des bons esprits.

« Le deuxième *temps* est lorsque l'âme reçoit beaucoup de lumière et de connaissance au moyen des consolations et des désolations intérieures qu'elle éprouve et par l'expérience du discernement des esprits. » (S. IGNACE.)

Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes gens qui depuis de longs mois, de longues années... sont attirés à la vie religieuse ou ecclésiastique. Ils se sentent inclinés, poussés à se donner entièrement au bon Dieu. Quelques-uns sont tout heureux à cette pensée et soupirent après le moment d'entrer au noviciat ou au séminaire; par contre, il en est qui ressentent une grande répugnance à l'idée de tout abandonner pour suivre l'appel divin, qu'ils entendent depuis longtemps. On en voit même, tel l'abbé de Broglie, qui chassent de toute leur énergie ces pensées, comme autant de tentations, mais ils ne peuvent y parvenir.

Comment expliquer cette lumière, cette inclination, cet attrait, je dirais contre nature, qui poursuit ainsi un jeune homme parfois pendant des années? En attribuant tout au travail de la grâce ou des bons esprits, selon que l'enseignant des moralistes d'autorité.

« Cette inclination dans la partie raisonnable, dit Lehmkuhl, procède assurément d'un attrait de la grâce, mais n'exclut pas toute répugnance de la part de l'appétit inférieur. » (*Casus Consc.* II, p. 202.)

Le P. Bulot (*Comp. Theol. Mor.*, 1905, t. II, n. 53) dit de même:

« Aux motifs de cette inclination à en révéler le caractère. Ces motifs sont-ils purs, surnaturels, comme la préoccupation du salut, le zèle des âmes et de la gloire de Dieu: aucun doute, c'est la divine miséricorde qui les inspire et ils manifestent le bon plaisir divin. »

D'ailleurs, impossible d'expliquer autrement ces mouvements divers de l'âme. En effet, on ne peut pas dire que cette pensée, cet attrait ou cette inclination vient:

1. Du démon; car en se livrant au service de Dieu, on travaillera contre l'empire de Satan;

2. Ni des passions humaines qu'on foulera aux pieds, en se faisant prêtre ou religieux;

3. Ni non plus du monde. Dites, en effet, à un mondain que vous avez l'intention de vous faire religieux... Il vous répondra que vous perdez la raison.

4. Peut-être objecterez-vous que cette idée vous a été donnée par un prêtre qui vous a suggéré de vous faire religieux ou prêtre. Je réponds que la seule parole du prêtre ne suffit pas pour expliquer la persistance de cette inclination ou de cette pensée. Le bon Dieu s'est servi de la parole de son ministre (comme d'une grâce naturelle), pour exciter en vous la pensée de la vocation, et c'est sa grâce ensuite qui a gardé cette lumière en vous. Sans la grâce divine, les paroles du prêtre n'auraient pas eu plus de prise sur vous qu'une feuille d'or ne collerait à une statue, si on ne l'avait préparée d'avance avec du mordant.

5. « Il faut savoir, dit saint Thomas, que si l'entrée en religion, par laquelle une âme s'approche de Jésus-Christ et veut le suivre, est suggérée par le démon ou par un homme, une telle suggestion n'a aucune efficacité, si celui auquel elle s'adresse n'est attiré par Dieu... Le dessein d'entrer en religion vient toujours de Dieu, quel que soit celui qui l'inspire. » (*Opusc.* III, c. 10.)

Dans ce deuxième temps de saint Ignace, on peut encore rencontrer les cas suivants:

a) Un jeune homme, dans ses bons moments, dans ses moments de ferveur, de consolation, est porté ou incliné vers Dieu. Tombe-t-il, au contraire, dans la tiédeur ou dans le péché, il perd aussitôt ces bons sentiments. Comment expliquer ces deux états opposés? Dans le premier, ce sont les bons anges qui parlent à l'âme fervente et l'attirent selon la volonté de Dieu; dans le second, c'est le mauvais esprit qui entraîne vers la voie large l'âme tiède.

b) Autre signe de vocation moins évident, que des théologiens (*v. g.* P. Bucceroni) donnent cependant comme moralement certain. Un bon jeune homme éprouve une espèce de combat en lui-même; il est comme le spectateur d'une lutte intérieure; il se sent, quel que soit l'état de ferveur de son âme, tantôt attiré vers le monde, tantôt vers la vie religieuse. Nous pouvons voir encore ici l'action des bons et des mauvais esprits qui luttent dans l'âme pour en prendre possession. La sagesse et la prudence suggéreront alors de tout examiner très sérieusement avant de prendre une décision.

Voilà le deuxième temps de saint Ignace. Ceux qui ont ces signes du premier ou du deuxième temps, ont une vocation que les théologiens appellent spéciale. Il semble que Dieu

les désire tellement à son service qu'il les poursuit de sa grâce. Dieu, dirait-on, est toujours là, avec ses lumières et ses attrait, avec son invitation divine: « Mon enfant, si tu veux me suivre, viens! »

III

TROISIÈME TEMPS

Vocation de raison

Notion préliminaire: la vocation générale

Avant de passer à la « vocation de raison », qui est le troisième *temps* de saint Ignace, quelques mots sur la « vocation générale » trouveront ici leur place, puisque ce troisième temps vise à motiver par la raison seule la réponse à cet appel général.

La vocation générale, c'est l'invitation à suivre la voie des conseils que Notre-Seigneur adresse à tous indistinctement, pourvu qu'ils soient libres: « Et quiconque aura quitté des maisons, ou des frères, ou des sœurs, ou un père, ou une mère, ou une femme, ou des enfants, ou des champs à cause de mon nom, recevra le centuple et possèdera la vie éternelle. » (MATH., XIX, 29.) La bonne volonté elle-même met un sceau à cette vocation et la détermine: *Si vis perfectus esse...* (MATH., XIX, 21.)

Rappelons ce que nous avons dit, et donnons quelques détails. Tout chrétien qui connaît son catéchisme sait qu'il y a deux grandes voies par lesquelles il peut opérer son salut. La première exige l'observation intégrale des commandements dans le monde, mais rien de plus; la deuxième, plus parfaite, consiste à s'enrôler dans le clergé séculier; la troisième, sans contredit la plus excellente des trois, est celle des conseils évangéliques.

L'Église, après Notre-Seigneur, engage tout le peuple chrétien à travailler à son salut par l'observation des commandements; mais soucieuse de prolonger son œuvre à travers les siècles, elle fait appel aux bonnes volontés. Elle demande aux cœurs généreux de se sacrifier pour le bien des âmes et d'accepter les lourdes charges de prêtres du Seigneur. Elle fait plus. Se souvenant du conseil de perfection que Notre-Seigneur donna au jeune homme riche. *Si vis perfectus esse, vade, vende quae habes*, etc., elle invite d'une manière toute spéciale les âmes courageuses à tendre vers la perfection par l'observance des conseils évangéliques, *i.e.* par les vœux de religion.

Comme le prouvent le nouveau *Code de Droit canonique* et une décision romaine, pour devenir religieux ou prêtre, il suffit, avec l'aptitude physique, morale et intellectuelle, d'avoir la bonne volonté et le désir de l'un ou de l'autre

de ces états avec une intention pure, et d'être appelé par l'autorité ecclésiastique, *i.e.* d'être accepté dans un diocèse par un évêque ou dans un ordre religieux par un supérieur.

In religionem admitti potest quilibet catholicus debilis nullo legitimo delineatur impedimento rectaque intentione moveatur, et ad religionis onera ferenda sit idoneus (Canon 538).

Sacram ordinationem valide recipit solus vir baptizatus; licite aulem, qui ad normam sacrorum canonum debilis qualitatibus, iudicio proprii Ordinarii, praeditus sit, neque ulla delineatur irregularitate aliove impedimento (Canon 968).

Nihil plus in Ordinando, ut rite vocetur ab Episcopo, requiri quam rectam intentionem simul cum idoneitate in iis gratiae et naturae dotibus reposita et per eam vitae probitatem ac doctrinae sufficientiam comprobata, quae spem fundatam faciant fore ut sacerdotii munera recte obire eiusdemque obligationes sancite servare queat. (Décision communiquée le 1er juillet 1912.)

Voilà pour la vocation générale! Vous avez l'aptitude physique, morale et intellectuelle? Eh bien! Si vous ne voulez pas vous engager à plus qu'à l'observation des commandements, restez dans le monde. Voulez-vous vous assurer toutes les chances possibles de salut et même de perfection? Suivez les conseils. Si vous préférez garder le milieu entre les conseils et les commandements, enrôlez-vous dans le clergé séculier.

Cette idée d'une vocation générale étant comprise, voyons comment choisir un état, si la vocation n'est pas connue d'après le premier ou le deuxième temps.

N. B. — Il est toujours bon de confirmer une vocation du premier ou du deuxième temps par la méthode suivante.

Vocation de raison

« Le troisième temps est tranquille, dit saint Ignace. « L'homme, considérant d'abord pourquoi il a été créé, « c'est-à-dire pour louer Dieu, Notre-Seigneur, et sauver « son âme, et touché du désir d'obtenir cette fin, choisit « comme moyen un état ou genre de vie parmi ceux qu'autorise l'Eglise, pour mieux travailler au service de son « Seigneur et au salut de son âme. J'appelle temps tranquille celui où l'âme n'est pas agitée de divers esprits, et « fait usage de ses puissances naturelles, librement et tranquillement. »

Voici comment se fait l'élection, dans ce troisième temps.

1. « Je dois d'abord me mettre devant les yeux la fin « pour laquelle je suis créé, savoir: louer Dieu, Notre-Seigneur, « et sauver mon âme. Je dois en outre me trouver dans une « entière indifférence, et sans aucune affection désordonnée; « de sorte que je ne sois pas plus porté ni affectionné à choisir « un état de vie plutôt qu'un autre, gardant l'équilibre de « la balance, et prêt à choisir l'état qui me semblera le plus

« propre à procurer la gloire de Dieu et le salut de mon âme. »

2. « Je demanderai à Dieu, Notre-Seigneur, qu'il daigne « toucher ma volonté et mettre lui-même dans mon âme « ce que je dois faire, relativement au choix qui m'occupe, « à sa plus grande louange et à sa plus grande gloire. » (S. IGNACE.)

3. Je me demanderai franchement quel genre de vie je devrais embrasser en vue d'obtenir plus sûrement la fin pour laquelle j'ai été créé, la gloire de Dieu et le salut de mon âme.

4. Je prendrai pour cela une feuille de papier, j'écrirai en tête: « Vie dans le monde. » Puis divisant la page en deux parties, j'écrirai d'un côté tous les *avantages* qu'il y a pour moi à vivre dans cet état; de l'autre, je mettrai tous les *désavantages* qui se présenteront à mon esprit.

Je ferai exactement la même chose pour les deux autres états de vie. Je puis mettre ici toutes mes raisons (spirituelles, temporelles, etc.) quelles qu'elles soient; mais je dois toujours avoir en vue ma fin, mon âme à sauver, et la gloire de mon divin Maître à procurer. (Revoyez les raisons page 3 et suivantes).

5. Ce travail fait, il me reste à conclure. Je pèserai d'abord bien attentivement toutes mes raisons pour et contre chaque état; puis les comparant entre eux, je verrai quel est le meilleur pour moi. Avant de conclure définitivement, je ferai bien attention de ne pas me laisser guider par l'inclination naturelle ou la passion, mais bien par la froide raison seule.

Saint Ignace lui-même nous suggère un moyen pour ne pas nous laisser tromper par la passion ou l'inclination naturelle, c'est d'avoir recours à la triple consultation suivante:

a) Supposez que vos raisons sont celles d'un jeune homme exactement dans votre position, qui viendrait vous demander conseil à vous, homme droit et consciencieux. Vous lui diriez, n'est-ce pas: « Mon cher, c'est clair! Vous devez, à cause de ceci ou cela, embrasser tel ou tel état. » Eh bien! faites vous-même ce que vous conseilleriez à cet étranger. Autrement vous n'êtes pas raisonnable.

b) Vous avez décidé telle ou telle chose... Eh bien! Qu'est-ce que vous en penserez à l'heure de la mort? Vous fera-t-elle plaisir? Vous fait-elle prévoir des remords? Si vous en prévoyez, il y a quelque chose qui ne va pas... Revoyez vos raisons.

c) Enfin transportez-vous à l'heure du jugement. Tout le travail que vous venez de faire vous paraîtra-t-il celui d'un homme consciencieux? Ne reconnaitrez-vous pas au contraire que vous avez essayé de vous tromper en accumulant les raisons du côté où penche la nature, la passion? Dans ce cas, il faudrait évidemment recommencer votre travail plus sérieusement.

CONCLUSION

En terminant, insistons sur quelques points très importants. Avant de commencer à écrire quoi que ce soit, priez bien le Sacré Cœur de vous éclairer; demandez-lui bien sincèrement la grâce de savoir et la force de vouloir ce que Lui veut, désire... Puis souvenez-vous que vous avez une âme à sauver et qu'il faut la sauver à tout prix. *Quid prodest homini...* « Que sert en effet à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » Étant donc donné qu'il faut sauver votre âme, posez-vous bien cette question: « Où dois-je aller pour la mieux sauver ? Où vais-je mieux travailler à la gloire du bon Dieu ? » Est-ce que ce n'est pas trop demander ? Non. Il est raisonnable que vous preniez le meilleur moyen de sauver votre âme. Quand un homme a des millions à placer, ne cherche-t-il pas la meilleure banque afin de mettre son trésor en sûreté ? Votre âme vaut plus que des millions. Demandez-vous donc franchement où elle sera le plus en sûreté. Sera-ce dans le monde, dans le clergé séculier ou dans la vie religieuse ? Puis faites votre travail sincèrement sous le regard de Dieu, pesez vos raisons et concluez.

Soumettez ensuite humblement tout votre travail, raisons et conclusions, à votre directeur de conscience. Il vous dira franchement ce qu'il en pense.

L'élection ainsi terminée et approuvée par le directeur, empressez-vous d'offrir au Seigneur le choix que vous venez de faire, afin que sa divine Majesté daigne le recevoir et le confirmer, s'il est conforme à son plus grand service et à sa plus grande gloire.

Comprenez-vous, sentez-vous dans la prière que votre offre est agréable au bon Dieu ? Prenez alors la résolution d'y être fidèle et mettez au plus tôt votre projet à exécution.

LAUS DEO SEMPER

TABLE DES MATIÈRES

Approbations	1
Préface	2

PREMIÈRE PARTIE

Les principes

Des différents états de vie	3
I. <i>Le monde</i> . Ses avantages et ses désavantages	3
II. <i>L'État religieux</i> . Son institution divine, son but, ses avantages et ses désavantages.....	4
III. <i>Le clergé séculier</i> . Les grandeurs du sacerdoce; la vie du prêtre séculier comparée à celle du religieux; le sacerdoce séculier et le monde comparés; ses avantages et ses désavantages	7

SECONDE PARTIE

La méthode

De l'élection d'un état de vie.....	9
I. <i>Premier temps</i> . Vocation de miracle	9
II. <i>Deuxième temps</i> . Vocation d'attrait.....	10
III. <i>Troisième temps</i> . Vocation de raison	12
Notion préliminaire: la vocation générale	12
Vocation de raison.....	13
Conclusion	15

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets
variés et instructifs

- | | |
|---|------------------------------|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | Mgr PAQUET |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. MARION, O. P. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | C.-J. MAGNAN |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | B. P. |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | Omer HÉROUX |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 16. <i>Appel aux ouvriers</i> | R. P. CHOSSEGROS, S. J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | Georges HOGUE |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> | BENOIT XV |
| 23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 24. <i>La Formation des Éléites</i> | R. P. JOYAL, O. M. I. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | Général DE CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | XXX |
| 28. <i>S. Jean Berchmans</i> | Une RELIGIEUSE |
| 29. <i>La Vénérable Mère d'Youville</i> | R. P. Antoine DRAGON, S. J. |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | Abbé Émile DUBOIS |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | XXX |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. BARBARA, S. J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. d'ORSONNENS, S. J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | P. R. d'ORSONNENS, S. J. |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> | Une RELIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | Une RELIGIEUSE |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | C. DE BEUGNY |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | R. P. DELAPORTE, S. J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions étrangères</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | F. ANANIE, F. S. G. |
| | R. P. LECOMPTE, S. J. |



L'ŒUVRE DES TRACTS (suite)

46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace* ... S. S. PIE XI
 47. *La Villa La Broquerie* ... R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 48. *Saint Jean-Baptiste* ... R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
 49. *Les Frères de la Charité au Canada* ... Frère X...
 50. *L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* ... UN AMI DE L'ŒUVRE
 51. *Monseigneur Alexandre Taché* ... R. P. LATOUR, O. M. I.
 52. *L'Œuvre du Bon-Pasteur* ... UN AMI DE L'ŒUVRE
 53. *La Croisade des temps modernes* ... Abbé Clovis RONDEAU
 54. *Mère Marie-Anne* ... UNE RELIGIEUSE
 55. *Les Livres... tonique ou poison?* ... Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th.

*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus.
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 1300, rue Bordeaux, Montréal. — Tél. Belair ★7327

Semaines sociales du Canada

III^e SESSION — OTTAWA 1922

Capital

— et —

Travail

Compte rendu des Cours et Conférences

In-8 de 326 pages, \$1.50; \$1.60 franco

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACTION FRANÇAISE

369, rue Saint-Denis
 MONTRÉAL